RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière

Commune Kloto1

PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE MULTIRISQUES

PPC Elaboré en	Novembre 2024
Contingences couvertes	Feux de végétation, Vents violent, Inondations
Niveau de confidentialité	Relatif
Prochaine mise à jour	Octobre 2026

Sommaire

Liste des acronymes iii
Liste des tableaux iv
Liste des figures iv
Introduction 1
1 PROFIL DE LA COMMUNE 2
1.1 Cadre biophysique et administratif 2
1.1.1 Localisation et relief de la commune 2
1.1.2 Hydrographie 3
1.1.3 Climat 3
1.1.4 Végétation et faune 3
1.1.5 Sols 3
1.1.6 Organisation administrative 3
1.2 Cadre socio-économique 4
1.2.1 Évolution de la population 4
1.2.2 Activités socio-économiques 6
1.3 Cartographie des aléas 6
Alea 1 : inondations 6
Alea 2 : tempêtes/vents violents 7
Alea 3 : feux de végétation 7
Alea 4 : incendie 7
Alea 5 : conflits intercommunautaires 7
Alea 6 : conflits intercommunautaires 8
2 HIÉRACHISATION DES RISQUES 9
2.1 Grille de hiérarchisation des aléas 9
2.2 Résultats de la hiérarchisation des aléas 9
3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS 10
3.1 Définition des scénarii 10
3.1.1 Contingence 1 : feux de végétation/incendies 10
3.1.2 Contingence 2 : tempêtes/vents violents 10
3.1.3 Contingence 3 : inondations 11
3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles 11

3.2.1 Cas de la contingence 1 : feux de végétation/incendies 11
3.2.2 Cas de la contingence 2: tempêtes/vents violents..... 12
3.2.3 Cas de la contingence 3 : inondations 12
4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE..... 13
4.1 Capacités des acteurs d'intervention 13
4.2 Hypothèses de planification..... 18
4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : feux de végétation/incendies 18
4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : tempêtes/vents violents ... 20
4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : inondations..... 21
5 PLAN DE REPONSE 22
5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : feux de végétation/incendies 22
5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : tempêtes/vents violents..... 23
5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : inondations 24
6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE..... 26
7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES 26
Conclusion 27
Annexes 28
Annexe 1 : Glossaire 28
Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux feux de végétation/incendies 29
Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux tempêtes/vents violents..... 33
Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse aux inondations 38
Annexe 5 : Liste des associations et ONG humanitaires 43

Liste des acronymes

ADE	: AVENIR DE L'ENVIRONNEMENT
ADIL-TOGO	: Association pour le Développement des Initiatives Locales au Togo
AMC	: Agent de Mobilisation Communautaire
ANPC	: Agence Nationale de la Protection Civile
APAF TOGO	: Association pour la Promotion des Arbres Fertilitaires, de l'agroforesterie et la Foresterie au Togo
ATOP	: Agence Togolaise de Presse
CAGIA	: Centrale d'Approvisionnement et de gestion des Intrants Agricoles
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CDQ	: Comité de Développement du Quartier
CEET	: Compagnie Energie Electrique du Togo
CMS	: Centre Médico-Social
COVID-19	: Corona Virus
CRAF	: Centre de Recherche Agronomique de la zone Forestière
CRI	: Croix Rouge Internationale
CVD	: Comité Villageois de Développement
DP	: Direction Préfectorale
DR	: Direction Régionale
DRP	: Direction Régionale de la Planification
FACT	: Fonds d'Appui aux Collectivités Territoriales
FDS	: Force de Défense et de Sécurité
FUPROCAT	: Fédération des Unions de Producteurs de Café et Cacao au Togo
GDV	: GRAINE DE VIE
ICAT	: Institut de Conseil et d'Appui Technique
IEC	: Information Education Communication
INSEED	: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
ITRA	: Institut Togolaise de Recherche Agronomique
NSCT	: Nouvelle Société Cotonnière du Togo
ODEF	: Office de Développent d'Exploitation Forestière
ONG	: Organisations Non Gouvernementales
OSC	: Organisation de la Société Civile
PCC	: Plan Communal de Contingence
PFA	: Paralysie Flasque Aigue
PNC	: Plan National de Contingence
PRC	: Plan Régional de Contingence
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH5	: Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RRC	: Réduction des Risques de Catastrophes
SAP	: Système d'Alerte Précoce
SNU	: Système des Nations Unies
TdE	: Togolaise des Eaux
USP	: Unité de Soin Périphérique
UTCC	: Unité Technique Café-Cacao
VGK	: La Voix du Grand Kloto

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition spatiale de la population selon les cantons 4
Tableau 2 : Répartition des maladies à potentiels épidémiologiques 8
Tableau 3 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités 9
Tableau 4 : Aléas retenus 9
Tableau 5 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune Kloto1 13

Liste des figures

Figure 1 : Carte de localisation et relief de la commune 2
Figure 2 : Carte administrative de la commune 4
Figure 3 : Carte des aléas de la commune 8
Figure 4 : Schéma de la coordination 26

Introduction

La région des Plateaux fait face aux effets dévastateurs de divers aléas aussi bien d'origine naturelle qu'anthropique. La fréquence de survenue de ces aléas ainsi que leurs impacts sont accrues depuis quelques années du fait des changements climatiques qui entrainent de plus en plus d'évènements hydrométéorologiques extrêmes tels que les inondations, les vents violents, les tempêtes, etc. A cela s'ajoute les conflits intercommunautaires, les incendies, les feux de végétation, épidémies/épizooties, accidents de la circulation, risques liés au transport de matières dangereuses, érosions du sol, etc. Cette situation est quasiment vécue par toutes les communes de la région.

On assiste ainsi, à des situations d'urgences occasionnant d'importants dégâts matériels et des pertes. Par exemple la commune Kloto 1 a enregistré respectivement 280 et 539 sinistrés en 2022 et 2023. L'impact croissant de ces situations auxquelles s'ajoutent les vulnérabilités de toutes natures représentent une menace constante sur la vie et les moyens de subsistances des populations sapant ainsi les efforts de développement de la commune.

Face à cette situation, le pays dispose d'un plan national de contingence (PNC) qui est décliné depuis 2021 en cinq (05) plans régionaux de contingence (PRC) pour prendre en compte les besoins particuliers de chaque région et garantir que les dispositions soient prises en anticipation d'une éventuelle situation d'urgence et de catastrophes.

Dans le souci de mieux prendre en compte les réalités locales des communautés à la base dans le contexte actuel de la décentralisation, il est nécessaire de décliner ces plans régionaux en Plans communaux de contingences (PCC). Outil de planification d'une préparation et réponse coordonnée, le PCC met les acteurs d'intervention d'urgence dans une synergie d'actions pour une meilleure gestion des situations d'urgence et de catastrophes en vue d'éviter ou réduire les retards, les duplications, voire les omissions.

Le présent PCC est celui de la commune Kloto 1 élaboré et validé par les acteurs clés de Réduction des risques de catastrophes (RRC) sous la coordination de l'Agence nationale de la protection civile (ANPC). Il s'articule autour de sept (07) points à savoir : le profil de la commune, la hiérarchisation des risques, les scenarii et cas de contingence des aléas retenus, les capacités de résilience de la commune, le plan de réponse, le budget, la coordination et gestion des urgences.

1 PROFIL DE LA COMMUNE

1.1 Cadre biophysique et administratif

1.1.1 Localisation et relief de la commune

Situation : La commune Kloto 1 est l'une des trois communes de la préfecture de Kloto situé au piémont de la chaîne des monts du Togo à environ 120Km de la capitale Lomé. Avec une superficie de 274 km2. Elle se situe à l'Ouest de la région des plateaux et compte 8 cantons. Elle est limitée au Nord par les communes Kloto 2 et Kloto 3, au Sud par la commune Agou 2 et le Ghana, à l'Est par la Commune Agou 1 et à l'Ouest par le Ghana. Elle s'étale sur la latitude 6°54′22,32″ Nord et la longitude 0°37′54,48″ Est et se situe sur l'axe routier sous régional à 16,77 km de la frontière avec le Ghana.

Le chef-lieu de la commune est la ville de Kpalimé qui est également le chef-lieu de la préfecture de Kloto.

Relief : La commune Kloto 1 est située dans une vallée aux pieds des Monts Kloto et non loin du Mont Agou. Son relief est essentiellement constitué d'une pénéplaine précambrienne d'altitude moyenne de 200m. La commune est limitée dans sa partie ouest par une chaîne de montagnes (Atakora) qui forme un paysage pittoresque comparable à un géant entonnoir vert pâle profondément entaillé au creux multicolore et tapissé. On note également l'existence de roches granitiques par endroits qui rendent difficile l'aménagement et l'organisation du territoire communal, notamment, en ce qui concerne l'ouverture des voies, la construction de puits.

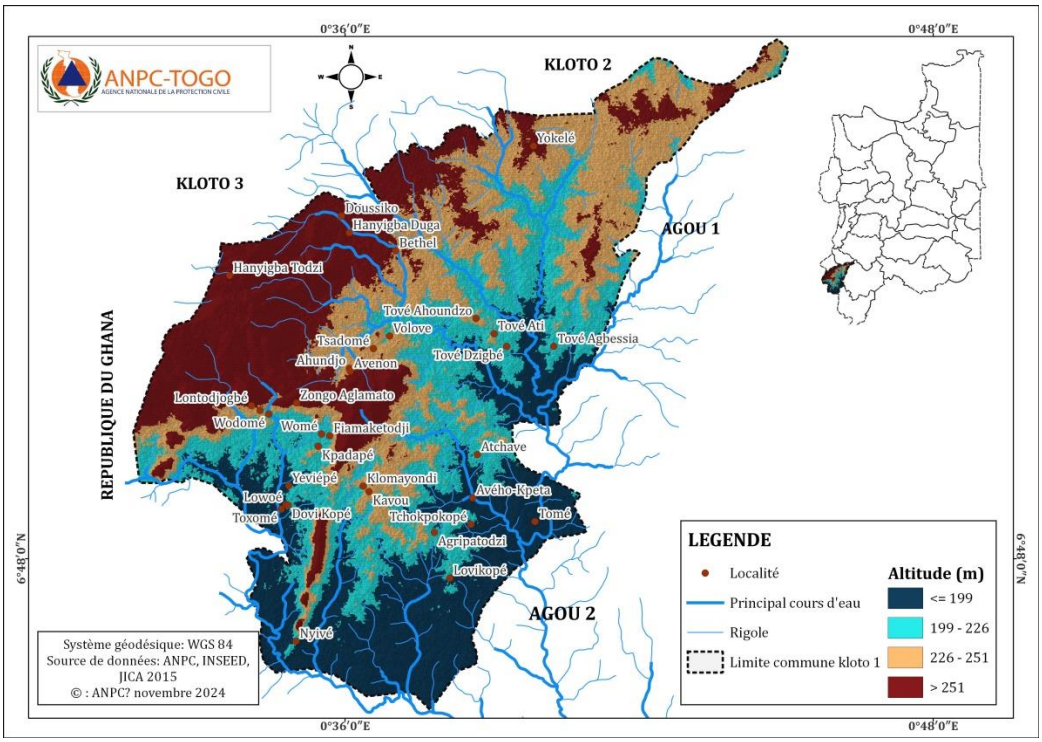

Figure 1 : Carte de localisation et relief de la commune

1.1.2 Hydrographie

Le réseau hydrographique de la commune est constitué de plusieurs cours d'eau. Les eaux de surface sont constituées de quelques ruisseaux tels que : Agbassiandi, Adedze, Danyi, Nogo, Tsihi, Ehé,Hetoe, Kpegolo, Aristsitoe, Bla, Ezo, Wuto, Lawomenui, Lito, Adomitsi, Vodzi, Akpato, Hedzo, Awato, Agbaka, Govou et Wudeke qui traversent la commune. En ce qui concerne les eaux souterraines, on note que la nappe phréatique peut atteindre jusqu'à 100 mètres de profondeur.

1.1.3 Climat

La commune jouit d'un climat de savane à hiver sec caractérisé par deux (02) saisons sèches et deux (02) saisons humides de durées inégales : une grande saison de pluies couvrant la période de mi-mars à mi-juillet avec un maximum de pluie en juin, une petite saison sèche de mi-juillet à mi-août, une petite saison pluvieuse de mi-août à mi-novembre et une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars. Présentement ces découpages connaissent des perturbations du fait des changements climatiques.

Sur l'année, on enregistre des précipitations importantes dont la moyenne est de 1001.6mm. Les températures moyennes varient entre 22°C et 26°C.Le mois le plus chaud de l'année est février (autour de 34°C) et celui le plus froid est août (environ 19°C).

1.1.4 Végétation et faune

La commune Kloto 1 dispose d'une végétation relativement dense mais en dégradation à cause des actions de l'homme. La plaine orientale moins humide est couverte par une savane arborée marquée par quelques forêts galeries et d'une faune forestière.

1.1.5 Sols

Le sol est essentiellement de type ferrugineux tropical et ferralitique. On distingue du côté Ouest des sols forestiers riches en limon, du côté Est des sols de savanes arborées, argileux et sablonneux. Les sols dans la commune sont très variés et assez riches. Ils sont propices à diverses cultures vivrières (plaines), de rentes et de fruits tropicaux (montagnes et vallées).

1.1.6 Organisation administrative

La commune Kloto 1 est composée de huit (08) cantons que sont Gbalave, Hanyigba, Kpadapé, Kpalimé, Tomé, Tové, Womé, Yokélé et de 36 villages.

Sur le plan administratif, la commune est gérée par un maire assisté de 3 adjoints qui constitue l'exécutif. Le conseil communal est composé de 19 conseillers dont 2 femmes (organe délibérant) reparti en 3 commissions thématiques permanentes (affaires domaniales, sociales et économiques). L'administration communale appuie l'exécutif dans l'opérationnalisation des orientations ou décisions prises au conseil. Elle emploie 80 agents dont 30 permanents. La société civile composée de la chefferie traditionnelle, des autorités religieuses, des CCD, CVD, CDQ, des OSC accompagne l'administration communale dans la gestion du développement local.

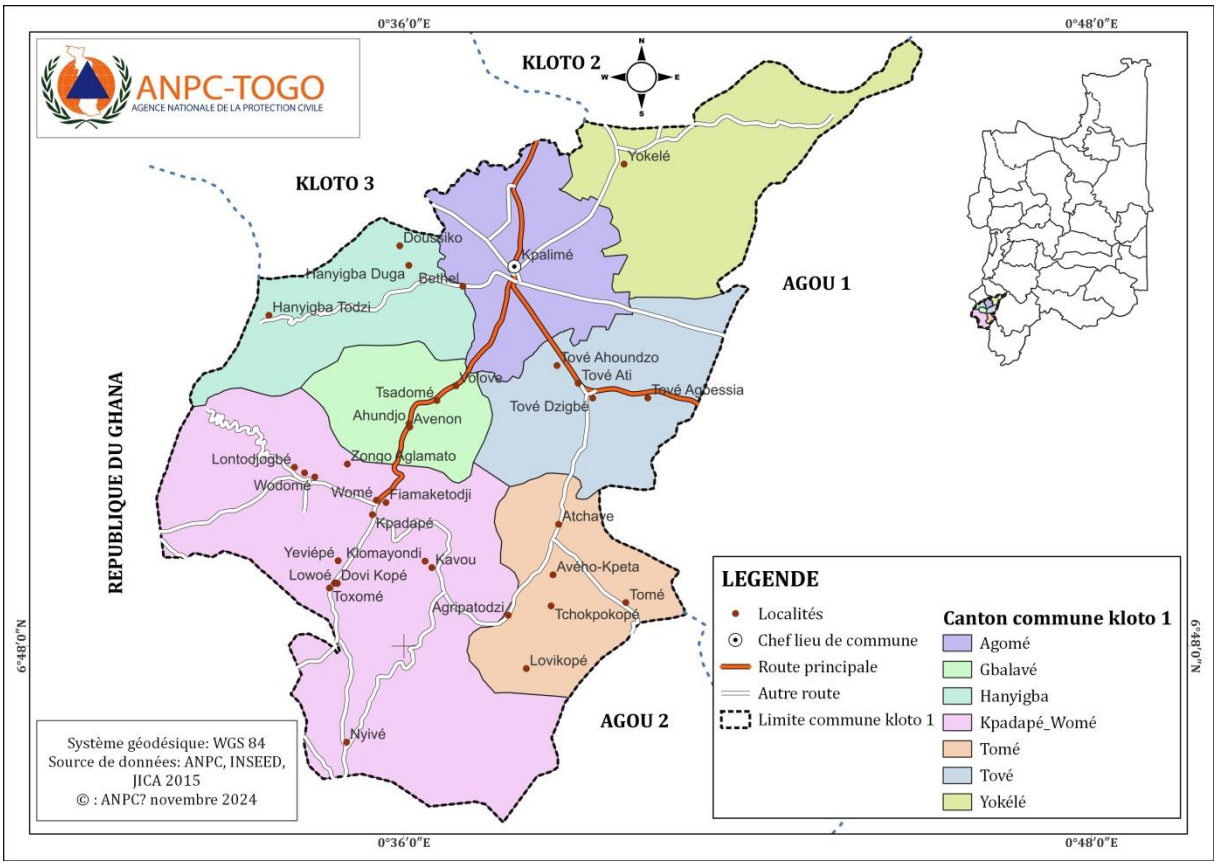

Figure 2 : Carte administrative de la commune

1.2 Cadre socio-économique

1.2.1 Évolution de la population

La commune Kloto 1 compte 118 387 habitants selon le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat du Togo (RGPH5, 2022).

Densité et répartition spatiale de la population : La population de la commune Kloto 1 est majoritairement rurale et la ville de Kpalimé est le seul centre urbain de la commune. Sa densité est de 431hbts/Km^2.

Tableau 1 : Répartition spatiale de la population selon les cantons

Cantons	Superficie (km²)	Population		Densité (hbts/km²)	
		2010	2022	2010	2022
Kpalimé	30,78	75084	87478	2439	2842
Yokélé	38,7	3728	3248	96	84
Tové	34	5732	5662	169	167
Tomé	29,03	3902	3287	134	113
Gbalavé	18,61	2180	2304	117	124
Hanyigba	26,73	3547	4455	133	167
Kpadapé et Womé	96,3	12755	11953	132	124
Commune	274,15	106928	118387	416	461

Selon les données ci-dessus, il est à noter que les densités les plus élevés se retrouvent dans les cantons de Kpalimé, Tové et Hanyigba et se situent entre 167 hbts/km² et 2842 hbts/km². Les autres densités varient entre 84 hbts/km² et 124 hbts/km².

Composition par sexe et par âge : La population de la commune Kloto 1 se caractérise par son extrême jeunesse. Sa structure par sexe est caractérisée par une prédominance féminine. Elle est composée de 57 365 hommes, soit 48,46% et 61 022 femmes, soit 51, 54% (RGPH5, 2022). La commune est peuplée de diverses ethnies venues de différents horizons. En dehors des Ewé qui sont les autochtones et majoritaires, on peut citer : les Kabyè, les Tem, les Guin, les Moba, les Agoe, les Adja venus d'autres régions du Togo ; les Anlon du Ghana, les Yorouba et Ibo du Nigeria, les Haoussa et Djerma du Niger, etc.

Structures traditionnelles : L'organisation sociale dans la commune est faite autour de la chefferie traditionnelle. On a des chefs de canton qui ont chacun sous leur autorité, des chefs de villages, des chefs de quartiers, les chefs de famille. Ces chefs sont d'une part, garants des us et coutumes suivant la constitution et la loi sur la chefferie traditionnelle et d'autre part, ils participent à la gestion socio-économique et culturelle de la commune. Aux côtés de la chefferie traditionnelle, les leaders religieux jouent également un rôle important dans l'organisation sociale. Dans l'organisation traditionnelle de Kloto 1, il existe des reines mères encore appelées « Nyonufia » tout comme dans le reste du grand Kloto, qui sont garantes des us et coutumes et de la perpétuité des traditions en tant que premières concernées par l'éducation et la socialisation des jeunes. Tous veillent à l'harmonie et à la cohésion sociale et disposent d'un pouvoir d'arbitrage et de conciliation.

Litiges : Les conflits qu'on rencontre sont souvent liés à l'exploitation des terres, aux rapports sociaux et aux activités économiques. Dans la commune de Kloto 1, le règlement des litiges suit une hiérarchie bien précise. Les litiges peuvent provenir de plusieurs sources à savoir : terriens, de succession ou de gestion de l'héritage entre les différents ethnies et communautés, la divagation des bêtes etc. Quand un litige nait au sein d'une famille, c'est le chef de famille qui est chargé de trancher le problème avec les parents et alliés de la famille. Par contre, si le litige concerne deux familles, l'affaire est portée d'abord auprès du doyen du quartier. Au cas où le problème le dépassait, il est porté au niveau du chef de village. Du chef de village, l'affaire peut être amenée au chef canton, à la mairie et en dernier ressort au tribunal. Les différends entre les communautés ou entre les villages sont directement portés au niveau du chef canton et à défaut de solution au tribunal. Il est à préciser de nos jours que cette hiérarchie est faiblement respectée et la plupart des litiges de quelle nature que ce soit sont directement portés au niveau des tribunaux.

Mouvements migratoires : La commune connait des mouvements de la population d'origines internes et externes. Les facteurs socioéconomiques sont essentiellement les causes de migrations, qui touchent en majorité les jeunes. Sur le plan interne, ces mouvements migratoires se résument essentiellement par l'exode rural avec un déplacement massif des jeunes des zones rurales vers la ville de Kpalimé. Sur le plan externe, on observe des déplacements de la population de la commune vers les autres centres urbains notamment Lomé et les autres pays (pays de la sous-région et hors du continent).

1.2.2 Activités socio-économiques

Les principales activités économiques de la commune sont : l'agriculture, le commerce, l'artisanat, le maraîchage, l'élevage, l'industrie et le transport.

Production agricole : L'agriculture est l'activité principale de la majorité de la population, compte tenu des facteurs naturels favorables dont dispose la commune notamment les terres et le climat. Elle est essentiellement basée sur la production vivrière, les cultures de rente (café et cacao). Aujourd'hui, les jeunes se détournent des activités agricoles au profit du secteur des services et cette situation réduit les disponibilités en main d'œuvre pour l'agriculture.

Production animale : L'élevage est en majorité familial (volailles et petits ruminants) où les animaux sont encore élevés en divagation dans la plupart des cas. La capacité de production animale peine à couvrir les besoins de la commune et la population fait souvent recours à l'importation de produits surgelés surtout pour la volaille.

Production artisanale : Le secteur artisanal emploie une part importante de la population. Il regroupe les corps de métiers tels que : la boulangerie, la maçonnerie, la menuiserie à bois, la mécanique, l'électronique, la soudure à l'arc, la couture, la coiffure, le tissage, l'informatique, la forge, la cordonnerie, la photographie, la plomberie, l'électricité bâtiment, la tapisserie, la poterie et l'électricité auto.

Cependant, il souffre d'une absence de valorisation de ses produits par la population et manque de réelles initiatives entrepreneuriales pour s'équiper et se professionnaliser en vue d'améliorer les services et les gammes de produits proposés.

Commerce : le commerce est l'activité prédominante de la commune Kloto 1 après l'agriculture. Les activités commerciales concernent le commerce des produits de rente et vivriers, les boutiques tenues par les commerçants, les équipements marchands regroupant les marchés, l'abattoir, la boucherie ainsi que les gares routières, l'hôtellerie et le tourisme.

La commune Kloto1 dispose d'un fort potentiel touristique grâce au patrimoine naturel et culturel qu'elle offre (cascades, grottes, montagnes, forêts, œuvres d'arts, établissements d'accueil et d'hébergement, organisations civiles de promotion du tourisme, etc.).

Production industrielle : Le tissu industriel est pratiquement inexistant dans la commune, néanmoins, on rencontre quelques petites unités de transformation de produits agricoles qui sont pour la plupart concentré dans la zone urbaine de Kpalimé. On peut citer : ADIL-TOGO spécialisée dans la production d'huile de palme, « Maman Soja », spécialisée dans la transformation du soja en produits dérivés, des unités de transformation des fruits en jus, des transformatrices d'épices et des producteurs d'huile palmiste à Dzodzekodzi.

1.3 Cartographie des aléas

Alea 1 : inondations

Les inondations au niveau de la commune sont dues à la concentration de fortes pluies sur une courte période allant souvent de mi-mars à mi-juillet pour la grande saison des pluies et mi-

août à mi-novembre pour la petite saison, à l'occupation anarchique des espaces, à l'insuffisance des ouvrages d'assainissements, à l'abattage incontrôlé des arbres et à l'envasement des ruisseaux conduisant à leur débordement.

En 2023, la commune a enregistré de grandes pluies diluviennes accompagnées de vents violents occasionnant d'importants dégâts matériels (infrastructures, cultures, habitations, etc.), des blessés et des pertes en vies humaines. Au total, on dénombre 72 sinistrés..

Alea 2 : tempêtes/vents violents

Les vents violents sont fréquents dans la commune, souvent accompagnés de pluies, ils arrivent avec une vitesse de 100 à 115 Km/h. Ces vents qui arrachent tout sur leur passage sont à l'origine de la destruction des habitations et des cultures.

En 2023, la commune a enregistré des vents violents qui ont endommagé 102 habitations de 28 ménages, 10 infrastructures socio-collectives et impacté la vie de 700 personnes sinistrées..

Alea 3 : feux de végétation

Les feux de végétation sont souvent causés par les pratiques agricoles, la chasse, les actes criminels et l'incivisme. Ils constituent un frein à la conservation, à la régénération, et au développement des écosystèmes forestiers ; à la conservation des sols et à la production agricole de la commune.

Durant la période de 2019 à 2024, il a été enregistré 24 cas de feux de végétation pour 263 ménages touchés, 1222 personnes touchées et 259,39 ha ravagés.

Alea 4 : incendie

Un incendie est un feu non maîtrisé, ni dans le temps, ni dans l'espace conduisant à l'embrasement d'un édifice, d'une maison, d'une végétation, etc. Il est caractérisé par son pouvoir à s'étendre rapidement et ses conséquences destructrices tant sur l'environnement dans lequel il évolue que sur les êtres vivants. Le stockage et la vente illicite des produits inflammables dans la commune sont des facteurs aggravant les risques d'incendies. Il existe aussi des incendies d'origine électrique.

Dans l'intervalle 2019 à 2024, il a été enregistré 29 cas d'incendies pour 130 ménages de 201 victimes et 163 pièces endommagées, 4 blessés et 2 décès..

Alea 5 : conflits intercommunautaires

Au Togo, la terre appartient aux collectivités selon le code foncier domanial. Cette situation engendre le plus souvent des conflits entre des communautés qui se réclament le droit de propriété. D'une part, le non-respect des règles liées à l'élevage engendrent des conflits entre agriculteurs, éleveurs et autres causant d'énormes dégâts sur le plan social, environnemental et économique. D'autre part, les tensions naissent des conflits de successions et d'hégémonies.

Alea 6 : conflits intercommunautaires

La commune enregistre des séries de suspicions de maladies à potentiel épidémique telles que :la rougeole, la paralysie flasque aigue (PFA), la dengue, le choléra, la diarrhée rouge, la pneumonie, la méningite, le syndrome grippale, l'infection respiratoire aiguë sévère (IRAS), la rage, la fièvre typhoïde, la coqueluche, le charbon humain et la fièvre jaune. Elle a enregistré aussi des cas de Corona Virus (COVID-19) depuis 2020.

L'existence des épizooties de charbon bactéridien, de peste porcine africaine et des petits ruminants, de pseudo-peste aviaire ainsi que des épiphyties de chenille légionnaire d'automne constitue un risque majeur pour la population.

Le tableau suivant présente les statistiques enregistrées pour les maladies à potentiels épidémiologiques dans la commune de Kloto 1

Tableau 2 : Répartition des maladies à potentiels épidémiologiques

Maladies sous surveillance	Nombre de cas				Total
	2021	2022	2023	2024	
Paralysie flasque aigue	17	7	7	4	35
Rougeoles	10	26	54	98	188
Fièvre jaune	2	4	7	11	24
Méningite	49	52	69	28	198
Dengue	0	0	1	38	39
Diarrhée rouge	187	177	186	182	732

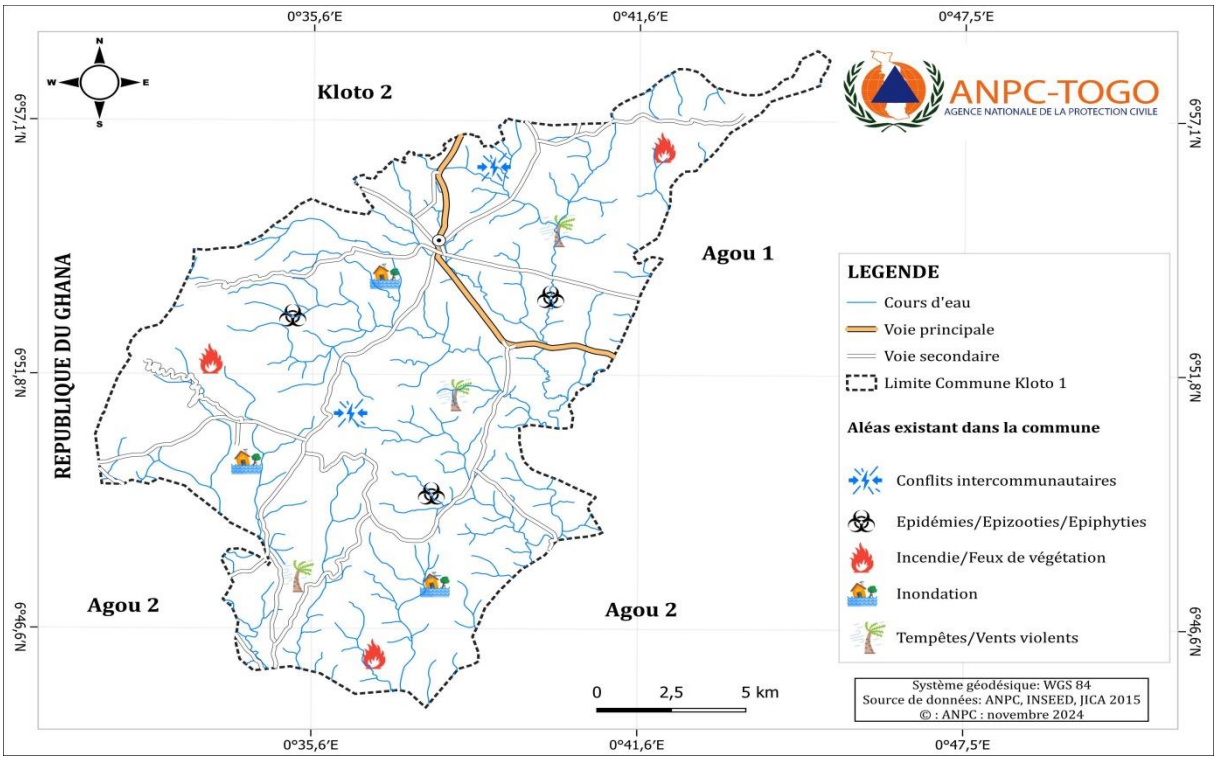

Figure 3 : Carte des aléas de la commune

2 HIÉRACHISATION DES RISQUES

2.1 Grille de hiérarchisation des aléas

Selon les analyses de la cartographie des aléas, il apparait que les aléas majeurs identifiés actuellement sont les suivants : feux de végétation/incendies, tempêtes/vents violents, inondations, conflits intercommunautaires et épidémies/épizooties/épiphyties.

La méthode d'hiérarchisation utilisée consiste à calculer dans un premier temps la sévérité de chaque aléa sur une période donnée (au moins 5 ans). Les aléas sont ensuite hiérarchisés sur la base de la valeur de leurs sévérités. La sévérité est obtenue par le produit de la valeur de la probabilité et celle de l'impact comme suit : Sévérité = Probabilité x Impact.

La probabilité est estimée sur la base de la fréquence de survenue de l'aléa sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte).

L'impact est une estimation des pertes potentielles parmi la population, les biens, les services, les moyens de subsistance et l'environnement exposés. La mesure de l'impact se fait sur la base de plusieurs indicateurs selon l'aléa considéré. Une note est affectée à chaque indicateur sur une échelle de 1 à 3 (1 étant la plus faible et 3 la plus forte). Les valeurs des indicateurs sont ensuite agrégées pour disposer de la valeur de l'impact.

Les résultats de la hiérarchisation des aléas se présentent dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 3 : Classement des aléas en fonction de leurs sévérités

Aléas	Probabilité de survenue	Impact	Sévérité	Rang
Feux de végétation/Incendies	3	3	9	**1er**
Tempêtes/Vents violents	3	3	9	**2eme**
Inondations	2	2	4	**3eme**
Conflits intercommunautaires	1	1	1	**4eme**
Epidémies/épizooties/épiphyties	1	1	1	**5eme**

A l'issue de la hiérarchisation, les trois principales contingences retenues pour les vingt-quatre (24) prochains mois, se présentent dans l'ordre suivant : les inondations, épidémies, l'érosion côtière.

2.2 Résultats de la hiérarchisation des aléas

Les résultats de la hiérarchisation des aléas se présentent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Aléas retenus

Aléas	Probabilité de survenue	Impact	Sévérité	Rang
Feux de végétation/Incendies	3	3	9	**1er**
Tempêtes/Vents violents	3	3	9	**2eme**
Inondations	2	2	4	**3eme**

3 SCENARII ET CAS DE CONTINGENCE DES ALEAS RETENUS

3.1 Définition des scénarii

3.1.1 Contingence 1 : feux de végétation/incendies

Meilleur cas	Certaines localités de la commune connaissent des feux de végétation normaux et des incendies qui occasionnent des dégâts matériels très négligeables.
Cas probable	Plusieurs localités de la commune connaissent des feux de végétations et incendies qui occasionnent certains dégâts tels que la destruction des champs, des plantations, des récoltes, des infrastructures socio-économiques, des maisons d'habitation faisant des quelques blessés.
Pire cas	Tous les cantons de la commune de la commune ont été touchés par les feux de végétations/incendies d'une violence sans précédent ravageant tout sur son passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et humains. Principalement on note la destruction des récoltes, champs, plantations, des stocks alimentaires, des infrastructures socio-économiques et collectives (les écoles, les marchés, etc), les maisons d'habitation, les hôtels, les unités de production, autres édifices d'Etat, les lignes téléphoniques et électriques. Sur le plan humain, on enregistre plus de cent (100) blessés graves, cinq (05) morts et plusieurs centaines de sans-abris. Par ailleurs, on dénombre plus de mille (1000) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie, des maladies pulmonaires et à l'insécurité alimentaire.

3.1.2 Contingence 2 : tempêtes/vents violents

Meilleur cas	Certaines localités de la commune connaissent des vents violents avec peu de dégâts.
Cas probable	Plusieurs localités de la commune connaissent des tempêtes/vents violents. Ces vents occasionnent certains sinistrés et dégâts tels que le décoiffement et écroulement des habitations, édifices, déracinement des arbres, encombrement des voies de circulation, destruction des poteaux électriques et téléphoniques, destruction de cultures, faisant des blessés graves voire des pertes en vies humaines et des sans-abris.
Pire cas	Tous les cantons de la commune de la commune sont touchés par des vents violents accompagnés ou non de pluies, ravageant tout sur leur passage et occasionnant d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Principalement, on note la destruction des maisons, des récoltes, des animaux, des infrastructures socio-collectives et économiques, notamment les écoles, les hôtels, les marchés, les unités de production, les édifices d'Etat, les lignes téléphoniques et électriques et les routes. Sur le plan humain, on enregistre plus d'une soixantaine de blessés graves, une dizaine de morts et huit cents (800) sans-abris. Par ailleurs, on dénombre quatre cents (400) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. **Amplitude** : 70 % du territoire de la commune Kloto 1 **Localisation** : Tout le territoire communal.

3.1.3 Contingence 3 : inondations

Meilleur cas	Certaines localités de la commune connaissent des pluies qui n'occasionnent aucun dégât matériel ni de perte en vies humaines.
Cas probable	Plusieurs localités de la commune connaissent des pluies entrainant des inondations. Ces inondations occasionnent quelques sinistrés et dégâts tels que l'écroulement des maisons et édifices, destruction de cultures, érosion et submersion de certaines voies perturbant ainsi les activités socio-économiques.
Pire cas	Tous les cantons de la commune de la commune sont touchés par des inondations dues à des pluies, occasionnant des éboulements, d'énormes dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Principalement on note la destruction des maisons, des récoltes, des animaux, des infrastructures socio-collectives et économiques notamment les écoles, les marchés, les édifices d'Etat, les lignes téléphoniques, électriques et les routes. Sur le plan humain, on enregistre plus d'une centaine de blessés graves, une dizaine de morts et huit cent (800) sans-abris. Par ailleurs, on dénombre quatre cent (400) déplacés dépourvus de tout et exposés aux risques d'épidémie et de famine. **Amplitude** : 50 % du territoire de la commune Kloto 1 **Localisation** : Tout le territoire communal.

3.2 Indicateurs et conséquences humanitaires potentielles

3.2.1 Cas de la contingence 1 : feux de végétation/incendies

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
Dévastation de forêts, des champs, des équipements et infrastructures socio-collectives, et des habitations	• Perte de récoltes • Dévastation des formations végétales et des plantations • Les sans-abris, • Destruction de vivres et non vivres, • Déplacement des populations • Disparition de certaines espèces animales et forestières • Perte en vies humaines

3.2.2 Cas de la contingence 2: tempêtes/vents violents

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
• Dévastation de forêts, édifices, • habitations • Assombrissement de la nature en pleine journée, • Grands nuages de poussière avec réduction de la visibilité, • Tonnerre et éclairs, • Variation brusque de la température ambiante, • Vitesse élevé du vent,	• Dévastation des formations végétales • Plusieurs personnes sans-abris, • Destruction des infrastructures, • Augmentation des cas de maladies respiratoires (méningite, asthme, pneumonie, etc) • Encombrement des axes routiers, • Perturbation des réseaux électrique et téléphonique, • Pollution d'eau et de l'air, • Chute des arbres • Destruction de vivres et non vivres, • Perte en vies humaines

3.2.3 Cas de la contingence 3 : inondations

Indicateurs	Conséquences humanitaires potentielles
• Pluies récurrentes et abondantes ; • Réduction de la visibilité ; • Etendue de la pluie. • Obstruction des caniveaux ; • Construction dans des zones inondables ; • Envahissement des routes et pistes.	• Ecroulement des habitations, écoles, les centres de santé, ponts… ; • Nombreux sans abris, Déplacement des populations • Pollution d'eau ; • Augmentation du coût de transport • Augmentation des cas de maladies diarrhéiques causant de plus en plus de décès ; • Submersion et perturbations des axes routiers ; • Perturbation des réseaux électrique et téléphonique ; • Perturbation des services et écoles, • Ralentissement des activités socioéconomiques ; • Perte en vies humaines.

4 CAPACITÉS DE RESILIENCES DE LA COMMUNE

4.1 Capacités des acteurs d'intervention

Le plan local de réduction des risques de catastrophes prend en compte les actions de résilience pour réduire substantiellement la vulnérabilité de la commune face aux risques majeurs. Ce plan renseigne sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de la municipalité en matière de RRC. Il décline les actions prioritaires notamment, la compréhension des risques de catastrophes, le renforcement de la gouvernance en RRC, l'investissement en RRC et le renforcement de l'état de préparation de la commune en cohérence avec les principaux aléas retenus

Tableau 5 : Acteurs d'intervention d'urgence dans la commune Kloto1

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Mairie	Kpalimé	Personnels (83) : personnel technique 69 ; personnel d'appui (14) SG, Conseillers (19)	02 VL dont 1 en mauvais état, un tracteur, 06 Motos, petits outillages de travaux publics, magasin de stockage, matériels bureautiques, salle de réunion.	Coordonner toutes les actions de préparation et de réponse aux situations d'urgence (construction et entretien des ouvrages d'assainissement, gestion des déchets solides et boues de vidange, délivrance des permis de construire, etc.)
ANPC	Kpalimé	Personnels (11) Chef et adjoint (02) Cadres (9)	01 VL, 01 Motos tout terrain, stock de non vivres, gilets de sauvetage, tentes, matériels bureautiques.	Gestion des situations d'urgence et de catastrophes (évaluation rapide post catastrophes, assistance humanitaire, IEC, etc).
Action sociale	Kpalimé	Personnels (4) DP (01) ; Cadres (03)	Motos (01), matériels bureautiques, salle de réunion.	Assistance humanitaire Assistance morale
Eau et assainissement (DRE, TdE)	Kpalimé	Agents formants (x)	Adduction TdE dans le canton de Kpalimé Poste d'eau autonome (04), forages (105) VL (01), Motos (0) Balises d'alerte précoce (0) Limnimétres (0)	Assurer l'approvisionnement en eau potable et l'accès aux ouvrages d'assainissement à la population ; IEC sur l'ingénierie sociale autour des points d'eau ; Prévision des crues des cours d'eau ; Collecte de données hydrologiques pour le SAP.
Santé	Tous les 08 cantons	Personnel (415), Médecins (16),	Etablissements de santé publics (19), Etablissements de santé privés (18),	Prise en charge, surveillance épidémiologique, WASH, PEV

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
		Assistants médicaux (07), Infirmiers (46), Sages-femmes (34), Technicien de Laboratoire (07) Technicien d'higiène et assainissement (06) Aides-soignants (xà chercher)	DPS Kloto , Hôpital de district01 , CMS 15, USP 23, CPCUS 01, centres de santé privés confessionnels 03, Blocs de latrines (980) en milieu scolaire à confirmer, VL (01) Ambulances (02), Motoss (x à confirmer), Stocks de produits de soin disponible	Les centres de santé peuvent servir de sites d'accueil
Agriculture	Kpalimé	DR-Plateaux ouest, Directeur (01) Personnel (17) Direction Préfectorale DP01 Personnel 02 DR ICAT –Plateaux Ouest Directeur (01) Personnel (13) Agence ICAT Chef d'agence (01) Personnel (17) ICAT-UTCC Directeur 01 Personnel (21)	VL (02) Motoss (0) Matériels agricoles (0) …… VL (01) ; Motos DT (01) VL 01 Motos (04) VL (01) Motos (17)	Assurer l'appui-conseils aux producteurs,

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
		ITRA-CRAF Directeur 01 Personnels 15 CAGIA Chef d'antenne (01) Personnel (05) NSCT Coordonateur (01) Personnel 02 DCVP Chef service (01) Personnel (02) …	VL (02) ; PL (02) Motos (06) VL (02) Motos (02) VL 01 Motos 01 VL 0 Motos (03) VL 0 Motos 03	
Environnement	Kpalimé	DP 01 ODEF Plateaux-Ouest 01, Agents forestiers (08)	VL (0) Motos (02) matériels bureautiques, petits outillages pour la pépinière.	Réglementer l'exploitation forestière, accompagner les communautés en matière de la protection des écosystèmes forestiers pour un environnement sain

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
Corps des sapeurs-pompiers (CSP)	Kpalimé	Officiers (0) Sous-officier (02) Hommes de rang (08)	Motoss (0), VSAV (01), FPT (01) Motoss pompes (01) Matériels de désincarcération (0), etc.	Secours et sauvetages des populations et de leurs biens Gestion des incendies, etc.
FDS	Tous les cantons	**Gendarmerie** : Officiers 02 Personnels 140 **Police** CRI Commisariat (1) Postes de police(2)	PL 01, VL (03), Motos (x 09) ;	Assurer la défense du territoire et la sécurité des personnes et des biens
Croix Rouge (CR)	Kpalimé	Président (01) Vice Trésorier Secrétaire Vice Chargé de secours Chargé d'infos diffusion Responsable jeunesse Département santé Genre et développement Volontaires (30) agent de mobilisation communautaire (AMC) et son assistant (coach)	Motos tout terrain(02) Kits de premiers secours PM Balises communautaires PM)	Assurer les premiers secours Collecte de données pour le SAP(système d'alerte précoce) communautaire ; Formation en premier secours. IEC,
Secteur privé	Kpalimé	Responsables des unités te	Des moyens logistiques disponibles : • Unités de transformation	Contribuer à la gestion des situations d'urgences (logistique)

Acteurs	Localisation	Ressources humaines	Logistique	Rôle et responsabilités
		transformations, hôtels, stations-services, etc (x)	Maman Soja • Unités de transformation des fruits en jus • Unités de transformation d'épices • Unité de production d'huile palmiste à Dzodzekodzi • Hôtels • Stations-services • Camions	
OSC	Kpalimé	Responsables d'associations et ONG (5)	Des moyens logistiques disponibles : • ADIL-TOGO (x) • FUPROCAT • APAF TOGO • AVENIR DE L'ENVIRONNEMENT (ADE) • GRAINE DE VIE	Contribuer au renforcement de la résilience face aux RRC à travers les activités communautaires
Médias et Télécommunications	Kpalimé	Responsables de médias (6)	Des moyens logistiques disponibles : • Radio Planète Plus (La voix du paysan) • Radio Zion • Radio VGK • Radio Maria-Togo • Radio Al Islam • ATOP	Diffusion de l'information, Sensibilisation, Communication pour le changement de comportement, Assurer la couverture du réseau téléphonique et internet

4.2 Hypothèses de planification

4.2.1 Hypothèses de planification de la contingence 1 : feux de végétation/incendies

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
L'expansion du feu est maitrisée à temps	Insuffisance des moyens d'intervention Inexistence des services de secours à proximité Inaccessibilité des zones de sinistres Absence de pare-feu et feux précoces	Acquisition des moyens d'intervention et installation du système de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les installations à haut risque Renforcement du maillage territorial du CSP Intervention par voie aérienne Réalisation des pare feux et les feux précoces Création des brigades dotées de moyens d'intervention rapide Indemnisation des victimes Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora)
Les lieux de sinistre sont sécurisés par les FDS	Insuffisance de moyens roulants, financiers et humains	Renforcement des ressources humaines, matérielles Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora)
Les personnes et les biens sont mis à l'abri du danger et reçoivent les soins adéquats	Insuffisance des moyens d'intervention et du personnel Inexistence des services de secours à proximité Inaccessibilité des zones de sinistres	Acquisition des moyens d'intervention Renforcement du personnel d'intervention Renforcement du maillage territorial du CSP Installation des postes de soins mobiles
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ inaccessibilité de la zone/insécurité.	Installation des postes de soins mobiles/aménagement des voies, Renforcement de la présence des FDS/Evacuation par voie aérienne/Mobilisation de la logistique des privés et OSC.

Les ménages sinistrés/déplacés/sans abris sont assistés en vivres, non vivres	Insuffisance de moyens financiers et matériels. Inexistence ou Insuffisance des magasins de stockage Indisponibilité des vivres et non vivres sur le marché local Inaccessibilité des zones	Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) Construction/Aménagement des magasins de stockage Prépositionnement des vivres et non vivres+ Assistance par largage Aménagement des voies
Les sinistrés/déplacés/sans abris sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, de terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures sociocollectives (écoles, églises, mosquées, centre communautaire…), sensibilisation des familles ; aménagement des sites d'accueil ; mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les habitations et infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les victimes bénéficient d'une prise en charge psychosociale	Insuffisance des spécialistes	Recrutement et renforcement des compétences des psychologues et des psychiatres.
Les sinistrés/victimes bénéficient d'un appui pour la reprise de leurs activités	Insuffisance de moyens financiers	Mobilisation des ressources internes (les fonds FACT et les recettes de la commune) et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora). Souscription des victimes aux programmes d'appui initiés par l'Etat (FNFI, etc.)
Les enfants déplacés sont scolarisés	Manque de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant	Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant

4.2.2 Hypothèses de planification de la contingence 2 : tempêtes/vents violents

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les sinistrés sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil, de terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio collectives (écoles, églises, mosquées, centre communautaire…), sensibilisation des familles ; aménagement des sites d'accueil ; mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/ Inaccessibilité de la zone/Insécurité.	Installation des postes de soins mobiles/aménagement des voies, Renforcement de la présence des FDS/Evacuation par voie aérienne/Mobilisation de la logistique des privés et OSC.
Les cas de malnutrition sont pris en charge	Indisponibilité des aliments spécialisés nutritifs Insuffisance des spécialistes en nutrition Insuffisance de moyens financiers.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, du Privé et de la diaspora). Renforcement des capacités du personnel soignant et les ASC.
Les victimes surtout les plus vulnérables bénéficient d'une prise en charge psychosociale	Insuffisance des spécialistes	Renforcement des capacités des acteurs concernés
Les sinistrés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de moyens financiers et matériels. Inexistence ou Insuffisance des magasins de stockage Indisponibilité des vivres et non vivres sur le marché local Inaccessibilité des zones	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora) Aménagement des magasins de stockage Prépositionnement des vivres et non vivres Assistance par largage Aménagement des voies
Les habitations et les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Manque de salles de classes, du matériel didactique et du personnel enseignant.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora); Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement le personnel enseignant.

4.2.3 Hypothèses de planification de la contingence 3 : inondations

Hypothèses de planification	Contraintes	Réponses
Les blessés sont évacués à temps.	Insuffisance de moyens de déplacement/inaccessibilité de la zone/insécurité.	Installation des postes de soins mobiles/aménagement des voies, Renforcement de la présence des FDS/Evacuation par voie aérienne/Mobilisation de la logistique des privés et OSC
Les sinistrés sont accueillis et installés dans les familles hôtes et sites d'accueil.	Inexistence des sites d'accueil et des terrains publics, refus et faible capacité d'accueil des familles ; insuffisance de moyens financiers et matériels.	Faire recours aux infrastructures socio collectives (écoles, églises, mosquées, centres communautaires…), sensibilisation des familles ; aménagement des sites d'accueil ; mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du secteur privé, des ONG et de la diaspora).
Les victimes surtout les plus vulnérables bénéficient d'une prise en charge psychosociale	Insuffisance des spécialistes	Renforcement des capacités des acteurs concernés
Les cas de malnutrition sont pris en charge	Absence d'aliments nutritifs appropriés, Insuffisance des spécialistes en nutrition, Insuffisance de moyens financiers.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, du Privé et de la diaspora). Renforcement des capacités du personnel soignant et les ASC.
Les sinistrés sont assistés en vivres, non vivres et en eau potable.	Insuffisance de moyens financiers et matériels. Inexistence ou Insuffisance des magasins de stockage Indisponibilité des vivres et non vivres sur le marché local Inaccessibilité des zones	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG et de la diaspora), Aménagement des magasins de stockage Prépositionnement des vivres et non vivres. Assistance par largage. Aménagement des voies
Les enfants déplacés sont scolarisés.	Manque de salles de classes, du matériel didactique, mobiliers scolaires (table-banc, bureau, armoire) et du personnel enseignant.	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, du privé, des ONG et de la diaspora); Installation, équipement des salles de classes mobiles et recrutement du personnel enseignant.
Les habitations et les infrastructures socio-collectives sont réhabilitées	Insuffisance de moyens financiers	Mobilisation des ressources internes et externes (fonds des PTF, des ONG, du Privé et de la diaspora).

5 PLAN DE REPONSE

5.1 Plan de réponse de la Contingence 1 : feux de végétation/incendies

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales.	
b. Objectifs (pour **5 000** ménages et infrastructures socio-collectives)	
· Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; · Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; · Réhabiliter les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; · Aménagement des voies d'accès alternatives · Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées.	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assure la coordination de la préparation, de la réponse et de relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
ANPC, CSP, FDS Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé, Action Sociale, Environnement, la mairie, Chefferie traditionnelle, Organisations villageoises, SNU, ONGs/OSC.	-Secours et sauvetage ; -Collecter, analyser et diffuser les données ; -Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées ; -Distribuer les vivres et non vivres, les intrants agricoles et les médicaments ; -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées ; -Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques avant, pendant et après le sinistre ; - Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; -Sécuriser et protéger les personnes affectées et leurs biens.
e. EVALUATION	
Acteurs	**Activités**
Mairie, ANPC, Action Sociale, Santé, agriculture, eau et assainissement, travaux publics/Pistes rurales, CRT, OSC, …	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
· Logistique de la mairie · Logistiques du groupement de la gendarmerie et de la police · Logistiques des Sapeurs-pompiers et ANPC · Logistiques des différentes Directions Régionales. · Logistiques des communautés à la base, des OSC et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents Responsables de Services.

g. Ressources financières	
Ressources financières internes	
Ressources de l'Etat, mairie, des OSC et des Privés	- création de fonds d'aide aux urgences
h. Ressources externes	
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora,	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences

i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (24 heures)	Commune, ANPC, Action sociale, Agriculture, Croix-Rouge, agences du SNU présentes dans la commune, OSC, etc.	Maire ANAMET
Monitoring	, Commune, DP, ANPC, Action sociale, ANAMET, , Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire

5.2 Plan de réponse de la Contingence 2 : tempêtes/vents violents

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales.	
b. Objectifs (pour 5 000 ménages et infrastructures socio-collectives)	
• Assister les personnes affectées en vivres et biens non alimentaires ; • Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; • Dégager les voies encombrées par les débris (arbres, habitations, etc.) ; • Rétablir les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; • Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées..	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assure la coordination de la préparation, de la réponse et du relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
ANPC, CSP, agriculture, santé, Action Sociale, Environnement, mairies, Organisations villageoises, SNU, OSC et la CRT.	-Secours et sauvetage, -Collecter, analyser et diffuser les données, -Mobiliser les ressources -Distribuer les vivres et les biens non alimentaires, les intrants agricoles et les médicaments, -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées, -Sensibiliser les populations sur les mesures préventives aux urgences ; - Prendre en charge les personnes affectées sur le plan médical et psychosocial, -Sécuriser et protéger les personnes affectées.
e. EVALUATION	
Acteurs	**Activités**

Mairie, ANPC, Action Sociale, Santé, agriculture, eau et assainissement, travaux publics/Pistes rurales, CRT, OSC…	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.
f. Les ressources disponibles	
Ressources humaines	
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des OSC et du secteur privé.	
Ressources Matérielles	
· Logistique de la mairie · Logistiques du groupement de la gendarmerie et de la police · Logistiques des Sapeurs-pompiers et ANPC · Logistiques des différentes Directions Régionales. · Logistiques des communautés à la base, des OSC et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents Responsables de Services.
g. Ressources financières	
Ressources financières internes	
Ressources de l'Etat, mairie, des OSC et des Privés	création de fonds d'aide aux urgences
h. Ressources externes	
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences

i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (48 heures)	Directions Régionales, Croix-Rouge, agences du SNU présentes dans la région, élus locaux et l'administration communale, OSC, etc.	Maire
Monitoring	Directions Régionales, les communes, Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire

5.3 Plan de réponse de la Contingence 3 : inondations

a. Déclaration de l'urgence	
L'urgence est déclarée par le Maire, sur la base des informations reçues des structures administratives, autorités locales.	
b. Objectifs (pour **1 000** ménages et infrastructures socio-collectives)	
Assister les personnes affectées en vivres et non vivres ; Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; Réhabiliter les infrastructures socio-collectives et les habitations détruites ; Aménager les voies d'accès alternatives Renforcer les moyens de subsistance des personnes affectées.	
c. Coordination	
Acteurs	**Activités**
Maire	Assure la coordination de la préparation, de la réponse et de relèvement
d. Mise en œuvre	
Acteurs	**Activités**
ANPC, CSP, Directions préfectorales de l'agriculture, de la santé,	-Secours et sauvetage ; -Collecter, analyser et diffuser les données ; -Mobiliser les ressources pour assistance aux personnes affectées ;

Action Sociale, Environnement, les mairies, Organisations villageoises, SNU, ONGs/OSC, la CRT.	-Distribuer les vivres et les non vivres, les intrants agricoles et les médicaments ; -Intensifier la communication sur les bonnes pratiques alimentaires, d'hygiène et d'assainissement auprès des populations affectées ; -Sensibiliser les populations sur les bonnes pratiques avant, pendant et après les inondations ; - Prendre en charge (médicale, psychologique et sociale) les personnes affectées ; -Sécuriser et protéger les personnes affectées et leurs biens.	
e. EVALUATION		
Acteurs	**Activités**	
Mairie, ANPC, Action Sociale, Santé, agriculture, eau et assainissement, travaux publics/Pistes rurales, CRT, OSC, …	Evaluer l'ampleur des dégâts, pertes et besoins d'assistance.	
f. Les ressources disponibles		
Ressources humaines		
Toutes les catégories d'agents de l'Etat et des OSC et du secteur privé.		
Ressources Matérielles		
· Logistique de la mairie · Logistiques du groupement de la gendarmerie et de la police · Logistiques des Sapeurs-pompiers et ANPC · Logistiques des différentes Directions Régionales. · Logistiques des communautés à la base, des OSC et des privés	Moyens à disponibiliser avec le concours des différentes autorités communales et les différents Responsables de Services.	
g. Ressources financières		
Ressources financières internes		
Ressources de l'Etat, mairie, des OSC et des Privés	- création de fonds d'aide aux urgences	
h. Ressources externes		
Fonds des partenaires internationaux et de la diaspora,	Organiser des tables rondes de mobilisation des fonds pour les urgences	
i. Responsabilités de l'évaluation de la contingence		
Types requis d'évaluation rapide des besoins	Partenaires /Participants	Rapportage
Evaluation rapide des besoins à partir du constat des dégâts. (24 heures)	Commune, ANPC, Action sociale, Agriculture, Croix-Rouge, agences du SNU présentes dans la commune, OSC, etc.	Maire ANAMET
Monitoring	, Commune, DP, ANPC, Action sociale, ANAMET, , Croix-Rouge, SNU, OSC, etc.	Maire

6 BUDGET DU PLAN COMMUNAL DE CONTINGENCE

Le Budget ci-dessous est un récapitulatif des budgets sectoriels pour la réponse aux trois contingences retenues à savoir les feux de végétation/incendies, tempêtes/vents violents et les inondations.

N°	Intitulés	Feux de végétation/Incendies	Tempêtes/Vents violents	Inondations	TOTAL
1	**Préparation**	35 000 000	111 250 000	213 400 000	**359 650 000**
2	**Réponse**	83 700 000	59 200 000	53 915 000	**196 815 000**
3	**Relèvement**	242 000 000	73 000 000	40 500 000	**355 500 000**
TOTAL		**360 700 000**	**243 450 000**	**307 815 000**	**911 965 000**

Le coût total du Plan de Contingence 2024-2026 de la commune Kloto1 s'élève à **neuf cent onze million neuf cent soixante-cinq mille** (**911 965 000**) FCFA.

7 COORDINATION ET GESTION DES URGENCES

Le maire est responsable de la mise en œuvre du plan communal de contingence en collaboration avec les acteurs de la plateforme locale RRC avec l'appui technique des antennes de l'ANPC. Celui-ci est responsable de son déclenchement, de la conduite et de l'arrêt des opérations pour les situations d'urgence et de catastrophes limitées dans le périmètre communal

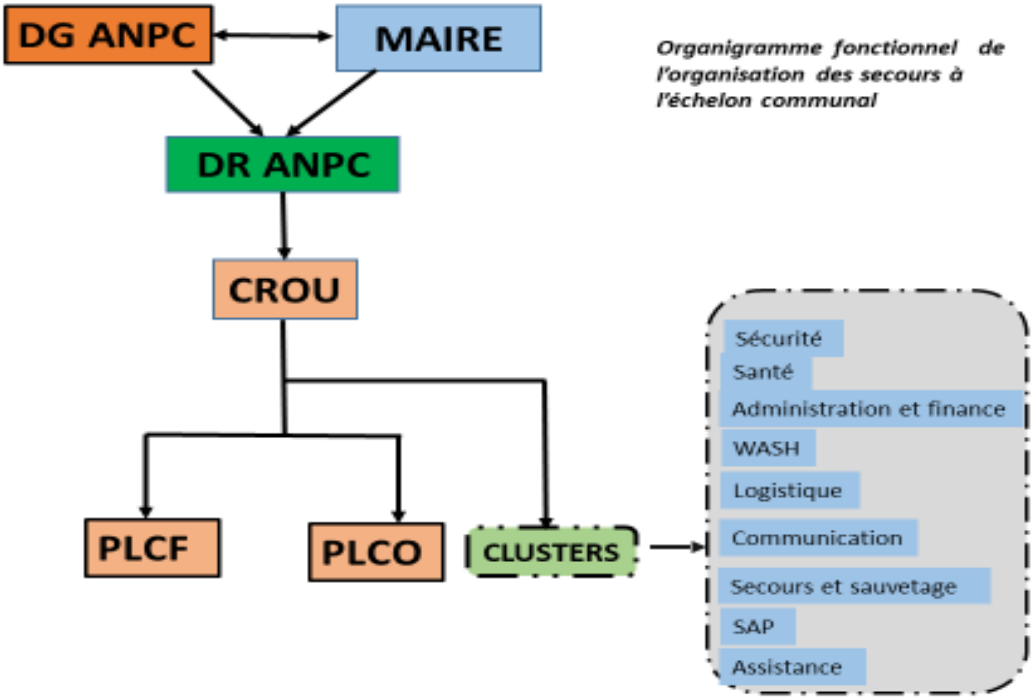

Figure 4 : Schéma de la coordination

Conclusion

Le profil humanitaire de la commune présente des aléas d'ordre naturel et anthropique à savoir les feux de végétation/incendies, tempêtes/vents violents, inondations, conflits intercommunautaires et épidémies/épizooties/épiphyties, etc. L'analyse des données desdits aléas collecté auprès des acteurs de la plateforme locale a permis de retenir les aléas majeurs objet du présent plan.

L'atelier d'élaboration du PCC a retenu sur la base de la grille d'analyse trois aléas qui sont apparues comme les plus récurrentes et les plus sévères dans le contexte de la commune. Des études thématiques minutieuses sur ces contingences ont permis d'en faire des scénarii et de proposer des plans de réponse appropriés et budgétisés pour les vingt-quatre (24) prochains mois. Ce Plan de contingence a été élaboré de façon participative par les acteurs de la plateforme communale RRC. Il reste un outil d'orientation, d'aide à la prise de décision et de plaidoyer.

Vu l'ampleur des actions et des ressources à mobiliser, sa mise en œuvre nécessite l'implication et les efforts de tous (autorités administratives, autorités traditionnelles et coutumières, services techniques préfectoraux, Organisations de la Société Civile, médias, Comités de Développement à la Base, etc.). Ceci nécessite pour son appropriation, une large diffusion à travers les canaux les plus appropriés de la commune. Ce plan est dynamique et peut être actualisé suivant l'évolution de la situation humanitaire de la commune.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire

Aléa : un aléa est un phénomène naturel ou provoqué par l'homme, qui peut causer des dommages physiques, des pertes économiques, ou menacer la vie humaine et le bien-être, s'il se produit dans une région habitée par l'homme, une zone agricole ou industrielle.

Catastrophe : Evénements, ou succession d'événements, qui crée des victimes et provoque des dommages et/ou des pertes dans les biens, l'infrastructure, les services vitaux et les moyens de subsistance, à un degré qui dépasse les capacités normales des communautés de faire face sans assistance extérieure.

Assistance humanitaire : l'assis consiste en la fourniture de denrées alimentaires, de vêtements, d'abris, de médicaments, de soins médicaux et de toute autre aide similaire, indispensable à la survie des populations et propre à alléger la souffrance des victimes.

Evaluation des aléas ("analyse" des aléas) : Processus par lequel on estime, pour une zone définie, les probabilités d'occurrence d'un phénomène potentiellement destructeur, d'une magnitude donnée, dans un laps de temps spécifié. L'évaluation des aléas implique l'analyse de témoignages historiques formels ou informels, et une interprétation qualifiée des cartes topographiques existantes, géologiques, géomorphologiques, hydrologiques, et de celles montrant l'usage du sol.

Évaluation des risques (analyse des risques) : Processus par lequel sont déterminées la nature et l'amplitude des pertes (dues à une catastrophe) qui peuvent être anticipées dans une région particulière et dans un laps de temps spécifié. Une évaluation des risques implique une analyse et une combinaison des données théoriques et des données empiriques sur les points suivants : les probabilités de réalisation d'aléas de catastrophes connues, de forces ou d'intensités données, pour chaque région ("carte des aléas"); les pertes (aussi bien physiques que fonctionnelles) attendues de l'impact de chaque menace de catastrophe potentielle, pour chaque élément menacé, dans chaque zone ("analyse de la vulnérabilité" et "estimation des pertes attendues").

Résilience : Aptitude d'un individu, d'une communauté, … à se construire et à vivre de manière satisfaisante en dépit de circonstances traumatiques.

Risque : Pour des raisons pratiques, le risque est défini comme les pertes attendues (pertes de vies, blessures, dommages à la propriété, grave perturbation des activités économiques) causées par un phénomène particulier. Le risque est fonction de la probabilité d'occurrence particulière des aléas et des pertes que chacun d'eux va causer.

Vulnérabilité : Degré auquel une communauté, une structure, un service ou une région géographique vont vraisemblablement souffrir des dommages ou de graves perturbations sous l'impact d'une catastrophe menaçante particulière, dommages dus à leur nature, à leur type de construction, et à leur proximité d'une zone dangereuse ou d'une région favorable aux catastrophes.

Annexe 2 : Budget détaillé du plan de réponse aux feux de végétation/incendies

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**					
1.1	Maintenance des équipement électriques du marché et des établissements scolaires	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	Janvier à Décembre En collaboration avec l'ANPC et le CSP
1.2	Maintenance du matériel et équipements d'intervention	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	Janvier à Décembre En collaboration avec l'ANPC et le CSP
1.3	Mise en place et dynamisation des comités anti feu	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	Janvier à Juin En collaboration avec l'ANPC et le CSP
1.4	Accompagner la population à la souscription des assurances incendies	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	Janvier à Juin
1.5	Information Education et Communication (IEC)	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	Janvier à Décembre En collaboration avec l'ANPC et le CSP
1.6	Acquisition des kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques …)	200	-	200	4 000 000	Février à Juillet En collaboration avec l'ANPC

	Sous-Total I				**35 000 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**					
2.1	Maitrise de l'expansion du feu	PM	PM	PM	PM	Pendant le sinistre En collaboration avec le CSP
2.2	Sécurisation des lieux de sinistre	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	Pendant le sinistreEn collaboration avec les FDS
2.3	Secours et sauvetage des personnes et des biens	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	Pendant le sinistre En collaboration avec les FDS et l'ANPC
2.4	Prise en charge de 500 victimes (médicale, psychosociale)	25 000 000	0	25 000 000	25 000 000	Pendant le sinistre En collaboration avec l'ANPC et l'AS
2.5	Evacuation des bléssés	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	Pendant le sinistre En collaboration avec les FDS et l'ANPC
	Accueil et installation des sinistrés (préparation des sites d'accueil/installation des tentes, etc)	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	Pendant le sinistre En collaboration avec l'ANPC

2.6	Assistance en vivres et non vivres (Maîs, Riz, Huille, pâte alimentaire, kits de cuisine, conserves, Gari, tôle, points, sucre, moustiquaire, natte torche, savon, etc)	20 000 000	0	20 000 000	20 000 000	Après le sinistre En collaboration avec l'ANPC
2.8	Scolarisation de 400 enfants déplacés	6 000 000	0	6 000 000	6 000 000	Après le sinistre En collaboration avec l'ANPC
2.9	Fourniture des kits d'accompagnement à 200 ménages sinistrés	10 000 000	0	10 000 000	10 000 000	Après le sinistre En collaboration avec l'ANPC
2.10	Construction de 6 ouvrages sanitaires (latrines, douches, dispositifs de lavage des mains)	2 700 000	0	2 700 000	2 700 000	Après le sinistre En collaboration avec la DPS
	Sous-Total II				**83 700 000**	
III	**ACTIVITES DE RELEVEMENT**					
3.1	Suivi et évaluation des interventions	2 000 000		2 000 000	2 000 000	Juste après la gestion du sinistreEn collaboration avec l'ANPC
3.2	Elaboration des plans d'évacuation rapide du marché de Kpalimé et du CHP Kpalimé	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	Pluriannuelle En collaboration avec l'ANPC
3.3	Installation de 10 poteaux et bouches d"incendies	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	Pluriannuelle En collaboration avec le CSP

3.4	Construction et réhabilitation infrastructures socio-collectives endommagées et assistance aux sinistrés	PM	PM	PM	PM	Pluriannuelle En collaboration avec l'ANPC
3.5	Appui aux victimes pour la reprise des AGR	PM	PM	PM	PM	Pluriannuelle
3.6	Equipements et outillage (tuyau de refoulement, aspirose, raccord, etc,)	PM	PM	PM	PM	Pluriannuelle
3.7	Acquisition du matériel d'intervention	_01 camion incendie _01 ambulance	0	_01 camion incendie _01 ambulance	220 000 000	Pluriannuelle En collaboration avec le CSP et l'ANPC
3.8	Installation des systèmes de sécurité incendie dans les établissements recevant du public et les installations à risques particuliers	PM	PM	PM	PM	Pluriannuelle En collaboration avec le CSP et l'ANPC
3.9	Elaboration des plans de prévention et de sûreté	PM	PM	PM	PM	Pluriannuelle En collaboration avec le CSP et l'ANPC
	Sous-Total III				**242 000 000**	
TOTAL					**360 700 000**	
Coordination (5%)					**18 035 000**	
TOTAL GENERAL					**378 735 000**	

Annexe 3 : Budget détaillé du plan de réponse aux tempêtes/vents violents

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**					
1.1	Acquisition de 5 Tronçonneuse à bois	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	janvier à mars
1.2	Acquisition de 5 Tronçonneuse à béton	2 500 000	-	2 500 000	2 500 000	janvier à mars
1.3	Aménagement de 5 voies d'accès au site des sinistrés (km)	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	janvier à mars en collaboration avec l'ANPC
1.4	Acquisition de 2 groupes électrogènes	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	janvier à mars
1.5	Achat de médicaments et de solutés pour 100 blessés (kit de premiers secours)	3 000 000	-	5 000 000	3 000 000	janvier à mars En collaboration avec la DPS
1.6	Achat/acquisition de produits, matériels et équipements de désinfection (25 pulvérisateur, EPI, etc)	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	mars - avril En collaboration avec la DHAB
1.7	Prépositionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection à la DPS	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	janvier à avril En collaboration avec la DPS
1.8	Renforcement des compétences des agents de santé sur les urgences sanitaires (formation de 150 agents)	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	mars - avril En collaboration avec la DPS
1.9	Dynamisation de la plateforme locale RRC (2 fois)	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	janvier à juin En collaboration avec l'ANPC

1.10	Acquisition de 50 poubelles et sacs poubelles pour le site des sinistré	250 000	-	250 000	250 000	janvier à mars
1.11	Acquisition de 500 kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques …)	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	janvier à mars En collaboration avec l'ANPC
1.12	Identification et évaluation des sites d'accueil	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	janvier à juin En collaboration avec l'ANPC
1.13	Acquisition des non vivres (tôles, pointe, sceau, couverture, nattes, lampes torche, kit de cuisine, pain de savon, détergent etc)	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	mars à juinEn collaboration avec l'ANPC
1.14	Renforcement de la filière des déchets solides en équipements et ressources humaines, carburant	PM	PM	PM	PM	janvier à mars En collaboration avec le MERF
1.15	Organisation des tables rondes de mobilisation des ressources	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	fevrier et aout En collaboration avec l'ANPC
1.16	IEC (émissions radio télévisées, sensibilisation de masse, kits de communication…)	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	fevrier - novembre En collaboration avec l'ANPC
	Sous-Total I				**111 250 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**					
2.1	Approvisonnement de groupe électrogène avec 10000 l de carburant (litre)	8 000 000		8 000 000	8 000 000	Pendant le sinistre
2.2	Acquisition des vivres (Huile, maïs, haricot, riz, pâte alimentaire, conserves, gari, sucre)	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	Pendant le sinistre En collaboration

						avec l'ANPC
2.3	Prise en charge médicale et psychosociale des sinistrés	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	mai-novembre En collaboration avec la DPS et l'AS
2.4	Installation de 2 postes de soins mobiles	2 000 000	0	2 000 000	2 000 000	mai-juin En collaboration avec la DPS
2.5	Construction de 10 ouvrages sanitaires (latrines, douches, dispositifs de lavage des mains)	4 000 000	0	4 000 000	4 000 000	mars - avril En collaboration avec la DHAB
2.6	Approvisionnement en eau potable avec un camion citerne	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	Lors du sinistre En collaboration avec la DRE et CSP
2.7	Distribution des comprimés de chlore	_comprimés de clore (1 plaquette * 5000 ménages)	0	_comprimés de clore (1 plaquette * 5000 ménages)	1 000 000	avril- juinEn collaboration avec la DHAB
2.8	Désinfection des sites	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	Pendant le sinistre En collaboration avec la DHAB
2.9	Distribution des poubelles et sacs poubelles aux sinistrés	200 000	0	200 000	200 000	Lors du sinistre

2.10	Assistance en vivre, non vivre	_100 sacs de mais et 100 sacs de riz _toles et pointes	0	_100 sacs de mais et 100 sacs de riz _toles et pointes	20 000 000	Lors du sinistre En collaboration avec l'ANPC
2.11	Installation des sinistrés dans les familles d'accueil	PM	0	PM	PM	Lors du sinistre En collaboration avec l'ANPC
2.12	Installation et sécurisation des sites d'enrégistrements des déplacés	4 000 000	0	4 000 000	PM	Lors du sinistre En collaboration avec l'ANPC
2.13	Prise en charge des cas de malnutrition	PM	0	PM	PM	mai-juin et septembre - octobre En collaboration avec la DPS
2.14	Scolarisation des enfants sinistrés	PM	0	PM	PM	mai- juin et septembre - octobre
2.15	Installation, équipement des salles de classes mobiles	PM	PM	PM	PM	mai- juin et septembre - octobre
2.16	Destruction des douches et latrines de fortune	500 000	0	500 000	500 000	juste après le sinistre En collaboration avec la DHAB
2.17	Désinfection des sites d'accueil des sinistrés	500 000	0	500 000	500 000	juste après le sinistre En collaboration avec la DHAB
	Sous-Total II				**59 200 000**	

III	ACTIVITES DE RELEVEMENT					
3.1	Rehabilitation des ouvrages socio-collectifs (ecoles, marchés, centres de santé, route, etc)	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	après la crise
3.2	Réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable (PEA)	PM	0	PM	PM	pluriannuelle En collaboration avec la DRE
	Appui aux groupements, associations, coopératives pour la relance des AGR	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	après la crise
	Accompagnement des sinistrés auprès des institutions financières	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	après la crise
	Construction/réhabilitation des habitations et édifices endommagés	PM	0	PM	PM	pluriannuelle
3.9	Suivi et évaluation des interventions	2 000 000		2 000 000	2 000 000	Après le sinistre
	Sous-Total III				**73 000 000**	
TOTAL					**243 450 000**	
Coordination (5%)					**12 172 500**	
TOTAL GENERAL					**255 622 500**	

Annexe 4 : Budget détaillé du plan de réponse aux inondations

N°	Activité	Moyens nécessaires	Moyens Disponible	Écart	Évaluation financière de l'écart	Délai de mise en œuvre et observations
I	**ACTIVITES DE PREPARATION**					
1.1	Entretien des ouvrages d'assainissement (curage des carnivaux 40 km)	PM	PM	PM	PM	Avril à septembre
1.2	Aménagement de 5 voies d'accès au site des sinistrés	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	janvier à mars en collaboration avec l'ANPC
1.3	Acquisition des motopompes avec accessoires (grosses, moyennes, petites, tuyaux d'alimentation, de refoulement et d'aspiration)	_Grand Model (03) _ Petit Model (05)	0	_Grand Model (03) _ Petit Model (05)	95 000 000	fevrier- mars
1.4	Acquisition de 03 groupes électrogènes mobiles	9 000 000	-	9 000 000	9 000 000	fevrier -mars
1.5	Achat de médicaments et de solutés pour 200 blessés (kit de premiers secours)	200 kits	-	200	10 000 000	avril - mai En collaboration avec la DPS
1.6	Acquisition de produits, matériels et équipements de désinfection	_Pulvérisateurs (40) _EPI (80)	-	_Pulvérisateurs (40) _EPI (80)	3 600 000	mars - avril En collaboration avec la DHAB
1.7	Prépositionnement des médicaments de prise en charge, produits, matériels et équipements de désinfection à la Formation Sanitaire Chef-lieu de la commune	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	mars - avril En collaboration avec la DPS
1.8	Renforcement des capacités des agents de santé sur les urgences sanitaires	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	fevrier -mars En collaboration avec la DPS

1.9	Mettre en place la plateforme locale RRC	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	janvier - fevrier En collaboration avec l'ANPC
1.10	Acquisition des poubelles (100) et sacs poubelles (10 rlx de 20)	100	-	100	800 000	fevrier -mars
1.11	Acquisition des kits d'hygiène et de dignité (brosses à dent, pâte dentifrice, lingettes et serviettes hygiéniques …)	2 000	-	2 000	10 000 000	avril - mai En collaboration avec l'ANPC
1.12	Identification et évaluation des sites d'accueil	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	janvier - fevrier En collaboration avec l'ANPC
1.13	Suivi de la mise en œuvre de la réglémentation sur l'occupation du sol (sensibilisation,interdiction, sanction)	PM	PM	PM	PM	janvier - mars
1.14	Installation des panneaux d'interdiction de construire dans les zones inondables	PM	PM	PM	PM	janvier - fevrier
1.15	Organiser des tables rondes de mobilisation des ressources	Reproduction des plans; les depliants , gadgets…(1000000)	-	1 000 000	1 000 000	fevrier et aout En collaboration avec l'ANPC
1.16	Acquisition et prépositionnement du matériel d'intervention (gilets de sauvetage, tentes, bâches à eau, bladers, EPI…)	20 000 000	-	20 000 000	20 000 000	fevrier -mars et aout - septembre En collaboration avec l'ANPC
1.17	IEC (émissions radio télévisées, sensibilisation de masse, kits de communication…)	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	fevrier - novembre En collaboration avec l'ANPC

	Sous-Total I				**213 400 000**	
II	**ACTIVITES DE REPONSE**					
2.1	Prise en charge médicale des sinistrés (50 blessés/malades)	10000000 (50*50000)	0	10000000 (50*50000)	2 500 000	mai-novembre En collaboration avec la DPS
2.2	Installation des postes de soins mobiles	PM	PM	PM	PM	mai-juin En collaboration avec la DPS
2.3	Construction des ouvrages sanitaires (latrines, douches, dispositifs de lavage des mains)	_latrines (5)_dipositifs de lave main (50)_ douches (10)	0	_latrines (5)_dipositifs de lave main (50)_ douches (10)	2 800 000	mars - avrilEn collaboration avec la DHAB
2.4	Distribution des comprimés de chlore	_comprimés de clore (1 plaquette * 1000 ménages)	0	_comprimés de clore (1 plaquette * 1000 ménages)	200 000	avril à juin et septembre à novembre En collaboration avec la DHAB
2.5	Désinfection des sites et habitations	_Carburant (5 litres * 5 jours * 2 motos * 10 équipes) _ Prise en charge 5000*4 agent*10 équipes * 5 jours)	0	_Carburant (5 litres * 5 jours * 2 motos * 10 équipes) _ Prise en charge 5000*4 agent*10 équipes * 5 jours)	1 350 000	avril à juin et septembre à novembre En collaboration avec la DHAB
2.6	Distribution des poubelles et sacs poubelles aux sinistrés	PM	PM	PM	PM	avril à juin et septembre à novembre
2.7	Approvisonnement de groupe électrogène avec 10000 l de carburant (litre)	8 000 000		8 000 000	8 000 000	Pendant le sinistre

2.8	Pompage des eaux dans les zones inondées	_Carburant (5jours*10 motopompes PM*50 litres d'essence / jour *700F)	0	_Carburant (5jours*10 motopompes PM*50 litres d'essence / jour *700F)	1 190 000	mai à octobre
2.9	Assistance en vivre, non vivre et eau potable	_3 repas / jour pour les sinistrés sur les sites d'acceuil _ acquisition de 500 sacs de mais et 500 sacs de riz pour les sinistré non relocalisés	0	_3 repas / jour pour les sinistrés sur les sites d'acceuil _ acquisition de 500 sacs de mais et 500 sacs de riz pour les sinistré non relocalisés	28 875 000	mai- juin et septembre - octobre En collaboration avec l'ANPC
2.10	Installation et sécurisation des sinistrés sur les sites d'accueil	_Convoyage et montage des tente	0		3 000 000	mai- juin et septembre - octobre En collaboration avec le MSPC
2.11	Prise en charge des cas de malnutrition de 100 enfants	5000000 (100 enfants * 20000 F)	0	5000000 (100 enfants * 20000 F)	2 000 000	mai- juin et septembre - octobre En collaboration avec la DPS
2.12	Scolarisation des enfants déplacés	3000000 (200 élèves * 20000 F)	0	3 000 000	3 000 000	mai- juin et septembre - octobre
	Destruction des douches et latrines de fortune	500 000	-	500 000	500 000	novembre En collaboration avec la DHAB
	Désinfection des sites d'accueil des sinistrés	500 000	-	500 000	500 000	novembre En collaboration avec la DHAB
	Sous-Total II				**53 915 000**	

III	ACTIVITES DE RELEVEMENT					
3.1	Construction des ouvrages d'assainissement	PM	PM	PM	PM	pluriannuelle
3.2	L'entretien des ouvrages d'assainissement existants	PM	0	PM	PM	pluriannuelle
3.3	Réalisation de 2 ouvrages d'approvisionnement en eau potable	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	pluriannuelle En collaboration avec la DRE
3.4	Surveillance de la qualité de l'eau	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	juillet aout-novembre En collaboration avec la DRE
3.7	Appui aux ménages sinistrés pour la relance des AGR	500	-	500	25 000 000	juillet et novembre
3.8	Accompagnement des sinistrés auprès des institutions financières	500 000	-	500 000	500 000	mars - octobre
3.9	Construction et réhabilitation des habitations et édifices endommagés	PM	PM	PM	PM	Pluriannuelle
3.10	Suivi et évaluation des interventions	2 000 000	-	2 000 000	2 000 000	juillet-aout et novembre - decembre
	Sous-Total III				**40 500 000**	
TOTAL					**307 815 000**	
Coordination (5%)					**15 390 750**	
TOTAL GENERAL					**323 205 750**	

Annexe 5 : Liste des associations et ONG humanitaires

N°	ACRONIMES	NOM DE L'ORGANISATION	NOM ET PRENOMS	DOMAINE D'INTERVENTION	CONTACTS ET E-MAIL	SITUATION GEOGRAPHIQUE
1	**ADCR**	Association pour le Développement des Communautés Rurales	KONU Sylvestre Komla	Agricole, élevage, développement rural	91 32 20 30 adcrtogo@gmail.fr	Novissikome, angle rue de l'hôtel La DETENTE
2	**ADE**	Avenir De l'Environnement	TEFE Prince	Environnement/Agriculture	90 72 35 99 ptefe@yahoo.fr	Route Missahoè, à avant le centre Artisanal
3	**ADIL**	Association pour le Développement des Initiatives Locales	AMEVIGBE K. Alow	Développement rural et entreprenariat agricole	90 05 70 02 adiltogo@yahoo.com	Kpodzi, à côté du Bar ALBATROS en face de la Croix Rouge
4	**ADJKB**	Association pour le Développement du Jumelage Kpalimé-Bressuire	AGBE AGBESSI	Eau et Assainissement, extension de réseau d'eau potable	93 70 74 43 Adjkb1991@yahoo.fr	Rez de chaussée de la Mairie de Kpalimé
5	**AGERTO**	Association Germano Togolaise	WOKA Kossi k.	Auto promotion locale, actions humanitaires, éco-tourisme	90 71 42 96 wokakosi@hotmail.com	Kliguekodzi, Route de Hanyigba
6	**AIL**	Association d'Appui aux Initiatives Locales	CHAKPLA Essi Mawuto Séna	Assainissement, Développement communautaire, auto promotion locale	90 28 85 18 ailtogo@hayoo.fr	Route Missahoè, en face de l'Eglise Presbytérienne
7	**APAD -**	TOGO Association pour la Promotion de l'Alphabétisme et le 8Développement	ETEKPOR Adjosavi	Environ, assainissement Agriculture Gestion d'ordures ménagères	90 88 91 82 Apadtogo1@gmail.com	Nyivéme, von Hôtel Cristal
8	**ASTERADHD**	Ass9ociation Togolaise d'Etu10de de Recherche et d'Appui au Développement Humain Durable	NAYAO KOMLAN Koffi	Agriculture, Ecologie, Environnement, Santé	90 14 24 53 asteradhd@yahoo.fr	Tové
9	**AVES -**	Association des	AGBAVITO Koku	Auto promo rurale, éducation	90 89 21 22	

	TOGO,	Volontaires pour un Environnement Sain au Togo	Selom	et formation des jeunes, environ, santé de reproduction développement communautaire, agriculture /élevage	avestogo@yahoo.fr	Atakpamékodzi, à côté de l'église catholique
10	**CRASDP**	Centre Régional d'Application des systèmes Durables de Production	ADZOHONOU K. Senyo	Protection de l'environ assainissement des zone urbaines et rurales développement durable participatif et intégral	90 25 22 39	Zomayi immeuble Jéric
11	**JVE**	Jeunes Volontaire pour l'Environnement	AMEWO Koffi	Environnement	90 88 12 21 histsauve@gmail.com	Ecole primaire AB KPALIME
12	**LTDF**	Ligue Togolaise des Droits de la Femme	QUENUM Goncalves E. a.	Droits humains, droits de la femme, droit de l'enfant	91 99 25 76 mervifolly@yahoo.fr	Zomayi-Anyigbe, à côté de l'Ecole AVENIR
13	**UGFRTO,**	Union des Femmes Rurales du Togo	ATTIKPO Charité	Production, transformation, commercialisation, éducation de la jeune fille et femme droit et devoir de la femme	90 33 94 10	KPELE ADETA
14	**UNISOLD**	Univers de Solidarité et de Développement	DZAHINI K. Mawuena	Agriculture Crédit agricole	90 15 67 08 Unisold2005@yahoo.fr	Maison ALLOSSEE, derrière le CEG Kpodzi
15	**SAVOIR**	Solidarité et Aide par Volontariat International pour la Reconstruction	GBIDI Stéphane	Education, environnement	90 07 60 01 savoir_tg@yahoo.fr	Nyivéme, non loin de la Radio Zion
16	**RADI**	Recherche Action pour le Développement Intégré	KONU Y. Edem	Education au développement, promotion de droit d'humains, démocratie à la base, développement local	90 13 43 37 angradi@yahoo.fr	Route Missahoè, qt Kpegolonou
17	**CAST**	Centre d'Action Sociale au Togo	R. Pasteur Mme Mana YEVU	Orphelinat/Parrainage	90 14 35 17 bonsalomon@yahoo.fr sanaofi44@gmail.com	Route de Yokélé, à côté de l'Évêché

18	**J3M**	Jeunesse Mobilise pour Monde Meilleur	RP FOOLY Komi Ephrem	Protégé les jeunes délinquant et enfant, promouvoir les activités de développement communauté de base, protection de l'environnement	90 19 64 79 / 24 50 07 24	Kpegolonu, à côté de l'Ecole primaire
19	**HCD**	Homme au Centre du Développement	AYIVON Roméo	Humanitaire, environnement, tourisme	93 84 18 92	Siège à Lomé/ Kpalimé
20	**GIDAF**	Homme au Centre du Développement	KWADZOAKPOTSUI Kwasi Prosper	Humanitaire, environnement	92 12 95 20	Quartier Domé
21	**Aklala Batik**		Chantale DONVIDE	Formation professionnelle	91 74 18 85	Nyivémé
22	**ajpvt**		AFELETE Koffi	Culture	92 30 57 35	Tsivé